



TENNIS CLUB DE LA SOURCE

REGLEMENT TENNIS AVEC **TENUP**

COMMENT RESERVER UN COURT

SEPTEMBRE 2019

Les réservations de l'ensemble de nos 6 courts de tennis se font obligatoirement **en ligne** à l'aide de la nouvelle application digitale **TEN'UP** (ex-Mon Espace Tennis) et à partir de tout smartphone, ordinateur ou tablette).

TEN'UP est accessible à partir de la home page du site Web de votre Club : www.club.fft.fr/tcsource après avoir cliqué, en haut au milieu, sur le bouton ci-après à droite ou directement à partir de l'application **TEN'UP** à télécharger sur votre smartphone via AppleStore (iPhone) ou Google Play (Android).

RÉSERVER UN COURT



ACCÈS MEMBRES

*Si vous n'avez pas encore créé votre compte **TEN'UP** (ex - MON ESPACE TENNIS), vous pouvez le faire facilement en suivant les recommandations du tutoriel « Comment créer votre compte sur TEN'UP ».*

A chaque fois, vous devez vous identifier et vous connecter, puis cliquez sur **JOUER dans mon club** ou accédez au **TC SOURCE** en vous localisant sur **DEUIL LA BARRE**, vous arrivez sur le tableau des réservations. Choisissez alors votre court et votre heure, complétez le nom de votre partenaire (obligatoire) puis réservez.

Toute la semaine et les week-ends et jours fériés, les réservations se font de 8 h 00 à 22 h 00, et, par période d'une heure,

- **à partir de J - 1, sur 48 heures glissantes**, sur les courts N° 1 - 2 - 3 - 4 - 5 et sur le court couvert François BERHAUD pendant la seule période du 1^{er} mai au 30 septembre,
- **à partir de J - 8, sur 9 jours glissants**, sur le court couvert François BERTHAUD pendant la période du 1^{er} octobre au 30 avril (soit par exemple d'un samedi jusqu'au deuxième dimanche suivant inclus).

ATTENTION, 1 RESERVATION = 2 NOMS DE MEMBRES (ou 1 nom de membre + 1 invité)

Une réservation entre deux joueurs ne peut être effectuée que pour une seule heure.

La réservation suivante ne peut être faite qu'après avoir terminé son heure de jeu.

Une réservation est modifiable et annulable jusqu'à 15 minutes du début du créneau horaire retenu ; passé ce délai, vous ne pourrez plus retirer votre réservation.

Tout court non occupé 10 minutes après le début de l'heure de réservation sera réputé disponible et, le créneau horaire remis à disposition des autres membres désirant jouer.

Des réservations, permanentes sur la saison ou ponctuelles, peuvent être effectuées, à la diligence du Club pour l'Ecole de tennis, les compétitions, des animations

Pour des rencontres officielles (tournoi interne, Challenge individuel du Val d'Oise,), chaque membre devra s'adresser à Fabrice ROUTTIER (06 60 83 91 46 ou routtier.fabrice@orange.fr) seul capable d'effectuer une réservation de 2 heures pour disputer son match.

Lorsqu'une rencontre officielle n'est pas terminée à l'issue des 2 heures qui lui ont été réservées, elle demeure prioritaire sur la réservation suivante pour finir la rencontre, les personnes ayant réservé le créneau horaire suivant ne pouvant prendre possession du court qu'à la fin du match.

INVITATIONS

- ✓ seul un membre du Club peut recevoir un invité et c'est à lui de s'acquitter du montant de l'invitation et de prendre en compte alors la réservation en ligne ; **il suffit qu'il clique sur la ligne « Invité », lors de sa réservation en ligne, dans la case Cotisations située sous Joueur 1,**
- ✓ si la personne invitée n'est pas licenciée, il lui sera obligatoirement délivré, pour raison d'assurance notamment, une licence FFT « Découverte » valable 3 mois, dont le coût de 3 € sera rajouté au montant de l'invitation.

Il est rappelé qu'il est demandé à tous les joueurs de passer systématiquement la traîne sur les courts et de balayer les lignes après avoir joué, de manière à favoriser et pérenniser l'entretien de nos courts en terre-battue, ainsi que de les arroser, si nécessaire, en cas de chaleur.